



**Une feuille  
de route globale  
pour développer  
les crédits  
biodiversité,  
au bénéfice  
de la planète  
et des peuples**

Juin 2023

## La nécessité d'une action collective ambitieuse

Il ne peut y avoir de nouveau pacte financier mondial sans aborder la crise du changement climatique et de la perte de biodiversité, qui sont intimement liées. Alors que l'urgence d'agir contre le changement climatique est largement admise, et que le financement de l'action climatique a fait des progrès significatifs ces dernières années, l'action contre la perte de biodiversité et l'évolution vers une économie positive pour la nature n'ont que récemment pris de l'ampleur, soutenues en partie par l'adoption du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal (CMBKM), et son engagement historique de protéger 30 % des terres et 30 % des océans d'ici à 2030.

Il est impératif d'aligner les flux financiers mondiaux sur la mission, les objectifs et les cibles du CMBKM et de construire une économie positive pour la nature qui reconnaisse la valeur intrinsèque de la nature et des services écosystémiques qu'elle fournit. Tout cela doit se faire dans le respect de la contribution et des droits des peuples autochtones et des communautés locales, tels qu'ils sont définis dans le CMBKM, en tant que gardiens d'une grande partie de la biodiversité restante dans le monde.

Le CMBKM appelle à une augmentation substantielle de la mobilisation des ressources publiques et privées pour combler le déficit de financement de la nature, à hauteur d'au moins 200 milliards de dollars par an d'ici à 2030, et demande à tous les acteurs financiers publics et privés de travailler ensemble, en utilisant une gamme d'instruments financiers, pour atteindre ces objectifs.

Cette mobilisation n'est pas seulement indispensable, elle est possible. En effet, le secteur privé est déjà demandeur d'options innovantes pour le financement de la biodiversité. Dans certains cas, cela s'explique par le fait que les entreprises souhaitent minimiser leur impact sur la nature, soit pour assurer leur propre durabilité, soit pour le bien de la planète et de ses habitants ; dans d'autres cas, c'est pour compenser les dommages qu'elles peuvent causer, ou pour respecter des engagements plus larges en matière de responsabilité d'entreprise.

En complément de la demande du secteur privé, l'intérêt pour les crédits biodiversité s'est manifesté aux plus hauts niveaux politiques.

Lors de la COP27 de la CCNUCC à Sharm-El-Sheikh en novembre 2022, le président Macron a lancé les partenariats pour la conservation positifs (PCP) et a demandé au Fonds pour l'environnement mondial (FEM) de rédiger un rapport sur le rôle potentiel des crédits carbone et biodiversité. Le rapport du FEM a été présenté aux dirigeants présents au One Forest Summit organisé conjointement par la France et le Gabon à Libreville en mars 2023, à l'initiative des présidents Macron et Bongo. Ses principales recommandations étaient de passer à l'échelle les crédits carbone à impact biodiversité et les certificats de biodiversité, et de maximiser leur contribution potentielle à l'élaboration des « Paquets Forêts par Pays ».

Le Plan en 10 points lancé lors de l'AGNU-77 par l'Équateur, le Gabon, les Maldives et le Royaume-Uni, approuvé par plus de 40 pays, fournit un plan d'action concret pour combler le déficit de financement de la biodiversité au niveau mondial et appelle également au développement d'instruments financiers innovants. Pour soutenir la mise en œuvre du Plan en 10 points, le gouvernement britannique a organisé en février 2023 un événement intitulé « Action Nature : Mobilisation du secteur privé », qui a rassemblé des ministres, des représentants du monde des affaires et des leaders de la société civile afin de souligner le rôle du secteur privé dans la transition vers des économies nettes zéro et positives pour la nature. Cet événement a débouché sur l'engagement d'étudier d'urgence le rôle que les marchés de crédits biodiversité ont à jouer pour combler le déficit de financement de la nature.

Enfin, les instruments innovants, y compris les crédits carbone à impact biodiversité, constituent également un domaine d'action clé dans le cadre du Partenariat des leaders pour les forêts et le climat (FCLP), une coalition de 26 pays et de l'UE lancée lors de la COP27.

L'augmentation de l'intérêt pour les crédits biodiversité a généré un marché d'idées dense et complexe. Des acteurs publics, privés et à but non lucratif envisagent des solutions locales, nationales et internationales. Parmi les principales initiatives de collaboration figurent la Biodiversity Credit Alliance, la Taskforce on Nature Markets, le Forum économique mondial (FEM) et le World Business Council for Sustainable Development (WBCSD). Chaque contribution est utile. Différents modèles émergent dans différents contextes, pays et juridictions.

Afin de développer les crédits biodiversité à l'échelle mondiale nécessaire, il y a un besoin de faire converger ces processus et approches vers un ensemble d'approches convenues pour développer et régir les marchés à haute intégrité de manière à relever les principaux défis en matière de conception.

En outre, le déploiement des crédits biodiversité à grande échelle nécessite qu'ils fassent partie d'un écosystème plus large et ambitieux d'approches visant à mobiliser des fonds pour la biodiversité, y compris les liens avec les marchés carbone par le développement de crédits carbone à impact biodiversité, et en étant un élément d'initiatives de financement internationales telles que les « Paquets par Pays ».

## Objectifs de la Feuille de route mondiale

Il est nécessaire de faciliter la création et la croissance de marchés de crédits biodiversité à haute intégrité, et d'encourager la mise en place de mécanismes politiques et réglementaires favorables, de manière crédible, opportune et cohérente au niveau international. Cela ne peut fonctionner que si ces crédits biodiversité à haute intégrité ont des effets positifs mesurables sur la biodiversité et des résultats équitables aux niveaux souverain et local pour ceux qui prennent soin de la nature, en particulier les peuples autochtones et les communautés locales qui sont au cœur de la préservation de la santé de la biodiversité dans le monde.

Nos ambitions collectives ne seront réalisées que grâce à un processus minutieux, une co-conception mondiale et une coopération internationale concertée entre les décideurs politiques et les régulateurs, les experts scientifiques, les développeurs de projets et les acteurs financiers, ainsi que les communautés locales et les peuples autochtones.

Cette démarche pourrait être soutenue par l'établissement d'un ensemble de principes et de dispositions de base, y compris des règles et des orientations, qui s'inspireront et lanceront des projets pilotes nationaux fondés sur le riche ensemble d'exemples et d'approches actuellement mis en œuvre dans le cadre de divers processus et initiatives existants. Le développement d'instruments de marché pour la nature sera essentiel, mais il est important de noter que ces marchés sont encore, dans la plupart des cas, à des stades très précoces. Nous sommes au début d'un long voyage vers la pleine maturité de ces marchés et la précision quant à leur valeur ajoutée et à la meilleure façon de la réaliser.

Notre défi collectif est de veiller à ce que les voies techniques, commerciales et politiques convergent vers des marchés bien structurés qui soient bénéfiques pour la nature, le climat et les populations.

La France et le Royaume-Uni proposent donc de contribuer à relever ce défi collectif en lançant un processus ouvert et inclusif, en travaillant avec d'autres pays et partenaires clés et en s'appuyant sur les processus et initiatives existants, en vue d'accroître l'utilisation des crédits carbone à impact biodiversité et des certificats de biodiversité, et de structurer les marchés de crédits biodiversité de manière à obtenir des résultats significatifs, équitables et positifs pour la nature.

## Le groupe consultatif (the Advisory Panel)

Un groupe consultatif multipartite de haut niveau sera mis en place pour élaborer la feuille de route mondiale envisagée, qui rassemblera et exploitera les réflexions et les pratiques collectives les plus importantes et les plus percutantes sur l'élaboration de crédits biodiversité à haute intégrité, avec la participation active du Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

Le groupe consultatif présentera ses conclusions et ses recommandations à une coalition de pays qui s'engage à l'utilisation des crédits biodiversité comme moyen clé d'accélérer le financement de la biodiversité. Ses conclusions et recommandations seront prises en compte par un large éventail d'acteurs non étatiques, y compris les acteurs du marché.

## Cheminement et étapes

Le groupe consultatif ancrera ses activités autour des étapes clés du calendrier international présenté par les conventions sur le changement climatique et la biodiversité, ainsi que tout autre processus multilatéral pertinent tel que l'ANUE ou le G7 et le G20. Tous ces processus offrent l'occasion de s'engager à haut niveau sur des étapes progressives vers le développement du marché, et incluront :

D'ici la COP28 de la CCNUCC, le groupe consultatif soumettra sa feuille de route à un groupe plus large de parties prenantes, y compris les États, les IPLC et les acteurs du marché. La feuille de route comprendra des recommandations d'action sur l'augmentation des crédits biodiversité et soutiendra le développement des conditions pratiques et politiques dans lesquelles les premières transactions représentatives auront lieu et enverront des signaux positifs au marché.

D'ici la COP16 de l'UNCBD, le groupe consultatif, avec la coopération du groupe plus large de parties prenantes, s'appuiera sur les recommandations pour piloter des approches pour le développement rapide de marchés de crédits équitables et à haute intégrité qui peuvent être mis à l'échelle et fournir de nouvelles sources de financement de la biodiversité.

Le groupe consultatif s'appuiera autant que possible sur l'engagement et l'expertise existants dans les processus, initiatives et plateformes connexes, en identifiant les points communs et les lacunes et en s'appuyant sur les synergies pour concevoir des approches qui soutiennent des actions ambitieuses visant à garantir que les marchés de crédits biodiversité à haute intégrité passent de la théorie à la pratique.

Le groupe consultatif guidera un processus de travail ouvert et inclusif qui s'appuiera sur les idées des décideurs politiques et des régulateurs, des peuples autochtones et des communautés locales, des acteurs du marché, y compris la communauté financière, des experts et de la société civile au sens large.

Le groupe consultatif formera et guidera des groupes de travail d'experts inclusifs qui soutiendront la production d'une articulation de l'état des lieux et de "ce à quoi ressemble le bien" pour leurs domaines d'intérêt respectifs, pour la COP28 de la CCNUCC. Les domaines d'intervention des groupes de travail incluront la prise en compte des éléments suivants :

# 1

Fournir des mesures et un suivi crédibles, opportuns et abordables de l'état, de l'amélioration et/ou du maintien de la biodiversité.

# 2

Soutenir une demande à forte intégrité pour les crédits et les financements associés.

# 3

Garantir une offre suffisante et de haute intégrité de crédits à impact positif pour la nature.

# 4

Garantir un prix adéquat et une distribution équitable des bénéfices aux développeurs de projets, États, peuples autochtones et communautés locales.

# 5

Mettre en place une gouvernance solide et des dispositions institutionnelles plus larges et transparentes.

La France et le Royaume-Uni désigneront chacun un représentant de haut niveau pour faciliter la formation d'un groupe consultatif mondial inclusif, dont la première réunion devrait avoir lieu en juillet 2023. Ces gouvernements travailleront également aux côtés de dirigeants politiques d'autres pays intéressés afin d'élargir la coalition politique des gouvernements qui feront avancer cette feuille de route pour des marchés de crédits biodiversité à haute intégrité dans les mois à venir.



**Une feuille  
de route globale  
pour développer  
les crédits  
biodiversité,  
au bénéfice  
de la planète  
et des peuples**

Pour plus d'informations, merci de contacter:  
[naturefinance@defra.gov.uk](mailto:naturefinance@defra.gov.uk)  
[roadmap.biocredits@diplomatie.gouv.fr](mailto:roadmap.biocredits@diplomatie.gouv.fr)